

Commune du FUGERET

Procès verbal de la séance du conseil municipal de la commune du Fugeret du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt six et le 29 avril à 18h30, le conseil municipal de la commune du Fugeret, régulièrement convoqué le 24 avril dernier, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de Monsieur PELLEGRIN Jean, maire.

Étaient présents : MASSE Olivier, RIGAULT Nathalie, JACOMET Sébastien, HONNORATY Denise, REYNAUD Pierre DI POPOLO Celine, BALTHAZARD Jennyfer, DOZOL Henri et ALBANO Nicole.

Monsieur FAY Eric-Pierre était absent.

Nathalie RIGAULT est élue secrétaire de séance.

Monsieur Le maire, Jean PELLEGRIN, indique en début de séance rajouter à l'ordre du jour, l'ouverture à la publicité d'un pâturage dans la zone du col d'Argenton.

Ordre du jour:

- ✓ Approbation du PV du 23/04/2026 : à l'unanimité

- ✓ Budget 2026 M57 Commune et M40

M57 : général

Budget de fonctionnement : 462 372 €

Virement à la section d'investissement : 133 835 €

Budget d'investissement : 200 075 €

M40 : eau

Budget de fonctionnement : 179 475 €

Virement à la section d'investissement : 29 976 €

Budget d'investissement : 99 232 €

L'ensemble des éléments des deux budgets sont adoptés.

- ✓ Demande de financement au titre de la DETR 2026 « Aire de jeux » : subvention à 50%.

Demander à MeFran un nouveau devis avec un revêtement de sol différent.

Engager la demande de subvention sur ce nouveau devis avant le 9 mai.

Adopté

Autres points à réfléchir :

- Rachat de la parcelle adjacente pour y disposer d'autres éléments d'activité sportive (enfants – adultes)

- Délocalisation du jardin d'enfants sur la pelouse derrière le local des associations. A réfléchir avantages / inconvénients.

- ✓ Conventions de pâturage : Monsieur Jacomet Sébastien ne participe aux débats.

Le maire propose de mettre en délibération l'ouverture à la publicité d'un pâturage de sept parcelles soumises à l'ONF. Ces parcelles sont adjacentes à celles déjà exploitées par Mr Sébastien JACOMET.

- Questions divers :

- Entretien du village : Il serait nécessaire de faire réaliser un nettoyage des pierres des rues et des fontaines. Pour cela il faut trouver un prestataire : Régis GONZALEZ ?

Dans le redéfinition des travaux d'entretien ne pas oublier les captages, station d'épuration, cimetière. Proposer à Monsieur SENTINES de s'occuper de l'entretien de la station d'épuration (Céline).

- Station d'épuration du village : validation du devis pour lancer l'étude des rejets sur 24 h par IT04. L'objectif de cette étude est de réaliser un diagnostic sur le fonctionnement de la station.

- Salle des Lunières : Il y a des petits travaux à faire réaliser rapidement avant la prochaine location début juin : la fixation du radiateur et d'un extincteur sont à refaire. Pour rappel, il avait déjà été noté un dysfonctionnement sur la porte issue de secours et l'absence de fermeture du local électrique extérieur. Demander à Aurélien Chandre un devis.

- Relais St Pierre et Fugerette : La majorité du matériel proposé a finalement été vendu. Il ne reste que la vitrine réfrigérée et une chambre de pousse qui pourraient être utiles pour la Fugerette. Nous attendons confirmation du montant pour le rachat.

Nous prenons en compte les dates de cessation d'activité au 31/03/2026 pour la date de résiliation des baux. En conséquence, la secrétaire de mairie devra annuler la demande paiement du loyer du gîte et de la Fugerette du mois d'avril. Le bail du logement est maintenu sur Avril. Dans la mesure où le locataire quitte le logement avant le 15 Mai, le loyer de mai ne lui sera pas demandé.

- Avis d'indécence logement presbytère. Locataire difficile à joindre. Un rendez-vous a finalement pu être calé au vendredi 1 Mai pour évaluer les travaux.

- Présence de chats errants : Il a été noté beaucoup de naissances de chatons ou de portées à venir. Il est nécessaire d'engager une régulation des naissances de chats pour éviter une prolifération. Pour cela, il faut contacter association basée sur Méailles pour faire stériliser les chats.
- Déjections canines : mettre en place une sensibilisation via des panneaux dans un premier temps. Nous avons reçu un devis pour des colonnes distributrices sac : 1340€ pour 2 postes.
- Défibrillateurs : Repositionner celui du village sur la place pour plus d'accessibilité. A voir s'il est possible d'équiper les hameaux d'Argenton, Chabrières et Bontès.
- Emploi jeune : l'idée d'employer un jeune du village à mi-temps sur la saison d'été a été actée par le conseil.
- Eau bassin du village : Projet UV : demande d'ajout sur le devis de la télétransmission. Bon retour des autres communes sur ces prestataires mais il est nécessaire d'aller voir les installations déjà en fonction dans les autres communes avant de statuer.
- Communication : Deux axes sont à traiter : moderniser le site internet de la mairie et créer un compte Facebook « Mairie du Fugeret ». Un manque de communication a été remonté par nos administrés. Il est nécessaire d'agir rapidement et de réunir la commission communication au plus vite pour lancer ces projets.
En attendant le site actuel est maintenu et sera actualisé avec les nouvelles délibérations.
De la même façon, le compte Facebook « unis pour le Fugeret de demain » sera utilisé pour les publications de la mairie.
- Projet de chloration du Tournon : Bien que la facture ait été acquittée dans sa totalité, cette phase reste à faire. Le projet est basé sur une alimentation via des panneaux solaires. A ce stade, le fonctionnement correct de ce type d'alimentation est mis en doute. Le prestataire va être contacté par S. JACOMET pour évoquer ce point et envisager d'autres solutions : réseau électrique (nécessité de mettre un compteur) ou panneaux photovoltaïques.
- Forêts : dossier à traiter sur juin, possibilité de subventions importantes
- Eclairage : Demander aux administrés de remonter les problèmes d'éclairage suite au passage aux leds.

- Télécommunication : Orange informe de la suppression du câble cuivre d'ici 2030. Les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le maire

Jean Pellegrin

la secrétaire

Nathalie Rigault